

Charges d'exploitation		
12	Coût du stock vendu	
13	Matières et fournitures consommées	
14	Transports consommés	
15	autres services consommés	
16	Charges et pertes diverses	
17	Charges du personnel	
18	Impôts et taxes et versements assimilés	
19	Charges financières	
20	Dotations aux amortissements	
21	Dotations aux provisions	
22	Total des charges d'exploitation	
23	RESULTAT D'EXPLOITATION (ligne 11-ligne 22)	BENEFICE
		PERTE

C. DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

24	RESULTAT D'EXPLOITATION (report de la ligne 23)	
25	Réintégrations (+):	
	+Revenus d'emplois (total de l'annexe 5):	
	+Charges non déductibles :	
26	Déductions (-):	
	-Report des déficits fiscaux des exercices précédents (total de l'annexe2)	
27	Résultat fiscal dégagé :	Bénéfice fiscal
		Perte fiscale
28	<i>Impôt minimal au taux de 1% du CA au cas où bénéfices taxables < CA/30.</i>	
29	<i>En cas du Résultat positif (bénéfice supérieur au CA/30) Il est appliqué la méthode de taux progressif comme à l'IRE</i>	

N.B : Pour tout contribuable dont le chiffre d'affaires est supérieur à 100 millions, cette déclaration doit être accompagnée obligatoirement des documents suivants : le Bilan, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal, le tableau des amortissements pratiqués.

30	Réduction du taux d'imposition si le contribuable est bénéficiaire des avantages du Code des investissements	Taux :	2% s'il emploie entre 50 et 200 travailleurs burundais soumis à l'IRE 5% s'il emploie plus de 200 travailleurs burundais soumis à l'IRE
Décompte de l'impôt à payer : (éléments à déduire de l'impôt calculé à la ligne 28, 29, 30)			
31	Crédit d'Impôt (37% du montant des biens amortissables investis moins les subventions – Ligne 7 de l'annexe 2 C)		
32	Acomptes provisionnels déjà versés (total de l'annexe 6)		
33	Impôt retenu à la source sur les revenus d'emploi (total de l'annexe 5)		
34	Retenues à la source		
35	Impôt dû ou payé à l'étranger		
36	Solde à payer au moment du dépôt de la déclaration = (lignes 28 ou 29 ou 30-31-32-33-34-35)		

Les indications portées sur la présente déclaration sont certifiées sincères et exactes.

Fait à le / / 20.....

Le Comptable
Nom et Prénom

Le Conseil Fiscal
Nom et Prénom

Le Dirigeant de l'entreprise
Nom et Prénom

Signature et Cachet

Signature et Cachet

Signature et Cachet

RESERVE A L'ADMINISTRATION FISCALE

Pénalités de déclaration (BIF): 37 Base 38 Amende fixe 39 Total du principal et amende (Ligne 37+38)	----- ----- ----- -----
--	--

Mode de paiement	Quittance
Espèces <input type="checkbox"/> Carte Cash <input type="checkbox"/> Banque : <input type="checkbox"/> chèque N°..... <input type="checkbox"/> N°..... O.V <input type="checkbox"/> C.S.T <input type="checkbox"/> N°..... Autres <input type="checkbox"/> Réf.....	Numéro..... Date..... Montant payé..... Restant dû.....

Pour accusé de réception

Nom et Prénom de l'Agent :.....

Fonction.....

Signature

Date : le / / 20.....

Cachet de l'Administration